



LSCV

Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux
Schweizer Liga gegen Tierversuche und für die Rechte des Tieres
Lega svizzera contro la sperimentazione animale e per i diritti dell'animale
www.lscv.ch

Rapport d'activité 2016

Ligue suisse contre la vivisection et pour les droits de l'animal

Secrétariat et bureau

Cette année encore, le bureau a traité des milliers de courriels, courriers et demandes diverses, en plus de la coordination des actions menées. La gestion des presque 10'000 membres que compte la LSCV nécessite également beaucoup de temps, entre changements d'adresses, renseignements divers ou aide demandée. Au niveau organisationnel, Maja Schmid gère le secrétariat de la Ligue, ainsi que l'administration avec le Président. Au niveau des actions et interventions de la LSCV, le Président est en charge de tout ce qui traite de l'expérimentation animale, de la communication et des prises de positions de la LSCV. Les actions militantes, comme les manifestations et tenues de stands d'informations sont organisées par le co-vice-Président Benjamin Frei pour la Suisse alémanique, et par la secrétaire de comité Laurianne Parent et le deuxième co-vice-Président Paul Ecoffey pour la Suisse romande.

Assemblée générale et Comité

L'A.G. de la LSCV a eu lieu l'après-midi du 16 avril dans notre librairie Happy Books et bureau fribourgeois. Le Comité national s'est réuni les 16 avril et 28 mai 2016. Les principaux points discutés concernaient le renouvellement de l'aide annuelle accordée aux refuges et aux campagnes de stérilisation, le soutien aux projets de nouvelles méthodes substitutives et le suivi des actions en cours. Trois membres du Comité ont démissionné durant l'année. Il s'agit de Sylvie Benoît, Damiann Clerc et Michèle Loisel. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur engagement et le travail effec-

tué durant de nombreuses années.

Au 31 décembre, le Comité était composé des membres suivants : Président : Luc Fournier ; co-vice-Présidents : Benjamin Frei et Paul Ecoffey ; Trésorière : Maja Schmid ; Secrétaire du comité : Laurianne Parent ; Membres : Suzann Karagöz.

Membres

La LSCV réunit environ 10'000 membres sur l'année. Elle a accueilli 129 nouveaux membres en 2016. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur engagement.

A l'inverse, 236 adresses de membres ont été éliminées en raison d'un déménagement non annoncé. A partir du deuxième retour de journal par la Poste suite à une adresse introuvable, nous supprimons l'adresse de notre fichier pour éviter des frais inutiles. Pensez à nous communiquer vos changements d'adresse. Et si vous n'avez plus de nos nouvelles durant quelque temps, c'est peut-être aussi que quelque chose ne fonctionne pas avec l'acheminement du journal. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour nous en informer.

Comptabilité

Chaque année, nos comptes sont contrôlés par une fiduciaire et la LSCV bénéficie de l'exonération fiscale. Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité, selon la loi en vigueur dans votre canton, de déduire de votre déclaration fiscale tous les dons (généralement) d'un montant supérieur à Frs 100.- faits à la LSCV.

Pour connaître les modalités de déduction, il vous suffit de contacter votre administration fiscale.

Finances

Pour la deuxième année consécutive, la LSCV enregistre une perte financière. Les dépenses varient peu d'année en année, avec un montant annuel moyen d'environ CHF 800'000.- Ce sont surtout les legs reçus durant l'année qui décident du solde positif ou négatif de nos comptes.

En 2015 nous n'avions reçu aucun legs, contre CHF 1,26 millions l'année précédente. En 2016, le montant des legs s'est chiffré à CHF 63'936.-. Néanmoins, si la perte enregistrée en 2016 de CHF 534'180.32 n'est pas en soi inquiétante, les finances restant bonnes, le Comité a décidé de revoir à la baisse le montant des aides apportées en 2017 aux projets qui lui sont soumis.

ECEAE



ECEAE
THE EUROPEAN COALITION TO
END ANIMAL EXPERIMENTS

Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale

Maja Schmid a représenté la LSCV aux deux réunions annuelles de l'ECEAE qui se sont tenues à Berlin du 13 au 15 avril et à Bruxelles du 16 au 18 novembre 2016.

La séance de Berlin, organisée par le Deutscher Tierschutzbund, a été l'occasion de faire le point sur les différentes campagnes en cours.

Air France : Les actions et manifestations pour inciter cette compagnie d'aviation à cesser de transporter des primates pour l'expérimentation animale continuent, bien qu'elles ralentissent malheureusement dans certains pays européens. En Suisse, les

conditions deviennent de plus en plus strictes pour l'organisation de manifestations contre Air France. L'aéroport de Genève n'a autorisé qu'une seule manifestation LSCV et celui de Bâle-Mulhouse les interdit depuis plus d'une année pour des questions de sécurité. Une seule manifestation a pu avoir lieu en 2016 à l'aéroport de Zürich. Air France ayant fermé toutes ses agences en Suisse, sauf celles situées dans les aéroports, il est important de pouvoir poursuivre des actions devant ses bureaux.

Exportation de primates par l'île Maurice : Selon l'organisation CFI, membre de l'ECEAE et qui dispose d'un correspondant sur place, 7'762 singes ont été exportés par avion de l'île Maurice en 2015 vers les Etats-Unis, le Canada et l'Europe. Le dialogue sur ce sujet avec le pouvoir en place reste difficile, la situation politique étant instable.

Botox : Les procédures de validation de méthodes visant le remplacement des tests cruels sur les souris, semblent avancer pour les fabricants Merz et Ipsen. Le test mis au point par Merz a déjà été validé en Allemagne. La société Galderma, fondée par L'Oréal et Nestlé, a pris le nom de Nestlé Skin Health. Elle revend en Suisse le Dysport produit par Ipsen, sous l'appellation Azzalure.

La campagne « Pet pétition » a aussi été lancée par plusieurs membres de l'ECEAE avec la mise en ligne d'une vidéo et d'une pétition visant à donner une voix aux animaux.

La séance de Bruxelles, organisée par GAIA, a apporté des précisions sur l'interdiction européenne de tester les cosmétiques sur les animaux, mais aussi sur les interdictions en cours dans des pays comme l'Australie et la Chine. Les critères du label HCS sont également en ré-



vision. Concernant le règlement REACH, ses annexes VII et VIII ont été actualisés. Les tests cutanés et d'irritation oculaire sur des lapins ont été supprimés, évitant ainsi l'utilisation de 18'000 lapins, et 200'000 souris.

La journée d'information dédiée au Botox a eu lieu dans plusieurs pays, dont la Suisse, le 23 juillet. La LSCV a poursuivi la campagne visant la succursale zurichoise de la société japonaise EISAI, pour l'inciter à s'engager elle aussi dans le développement de méthodes remplaçant l'animal. Un nouveau dépliant sur le Botox a été créé et il est régulièrement distribué lors de nos actions ou stands tenus sur la voie publique.



Fin 2016, l'ECEAE regroupait 19 organisations membres, provenant de 18 pays européens. Outre l'intérêt de réunir nos forces pour mieux nous faire entendre, les séances de l'ECEAE sont aussi l'occasion de créer des liens enrichissants entre nos organisations. Les dissensions et concurrences entre organisations de protection des animaux étant souvent la règle, le fait de réussir à fédérer 19 organisations pour viser des objectifs communs est en lui-même très encourageant.

Commissions

Luc Fournier siège depuis 1997 dans la Commission de contrôle de l'expérimentation animale du canton de Genève. Il y représente la LSCV depuis 2002. Daniel Favre siège et représente la LSCV dans la commission du canton de Vaud depuis 2009.

L'activité des commissaires consiste à étudier les demandes d'expérimentations animales déposées par les chercheurs et à délivrer un préavis à l'autorité cantonale. Cette activité représente l'étude chaque année de centaines de nouvelles demandes ou dossiers.

Depuis l'élection du nouveau Conseil genevois en 2013, plusieurs nominations de membres devant représenter la LSCV au côté de Luc ont été bloquées. La première candidature a été bloquée à la demande de la Conseillère d'Etat socialiste Anne Emery-Torracinta, après que l'Université de Genève soit allée se lamenter dans son bureau. La seconde candidature a été bloquée par le Conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia pour des motifs obscurs, partant d'une base réglementaire inexistante. Ce qui pour un ancien avocat est assez stupéfiant. Quoi qu'il en soit, la représentation de la protection des animaux déjà minoritaire au sein de la commission y est devenue ridicule durant l'année écoulée. Pressée de rétablir la situation, l'autorité cantonale est allée chercher un nouveau « représentant de protection des animaux » sorti de nulle part, que la société genevoise pour la protection des animaux a accepté de présenter à la place du candidat LSCV. Ce n'est pas la première fois qu'une autorité sollicite l'aide d'une SPA pour contrer une candidature qui lui déplaît. Mais c'est toujours une surprise de constater que cela fonctionne aussi facilement !

La LSCV a lancé deux initiatives populaires le 20 décembre 2016 dans ce canton. L'une vise justement à empêcher l'Etat de placer dans la commission des pseudo-protecteurs des animaux, dont la principale qualité est de ne pas trop en faire.



OSAV

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'OSAV qui est la Haute autorité fédérale en matière d'application de la législation sur la protection des animaux. Parmi ceux-ci :

Application de l'Ordonnance sur la coordination des contrôles dans les exploitations agricoles (OCCEA)

La LSCV a interpellé l'OSAV quant au manque de données issues des contrôles prévus par l'OCCEA entrée en vigueur le 1er janvier 2014. L'ordonnance prévoit notamment l'obligation pour les cantons d'effectuer au moins 10 % des contrôles de protection des animaux sans préavis (art. 3, al.3 OCCEA). Les échanges de courriels avec l'OSAV ont confirmé qu'il ne dispose d'aucune donnée fiable sur les contrôles effectués par les cantons, bien qu'il s'agisse d'une obligation réglée par l'article 8 de l'ordonnance. L'OSAV ne s'assure que « par sondage » que les cantons appliquent l'ordonnance. L'utilisation prochaine par tous les cantons d'un sys-

tème informatique dédié à ces contrôles devrait enfin permettre à l'OSAV de surveiller l'application de l'OCCEA.

Mauvais étiquetage des vestes ornées de fourrures

La LSCV a dénoncé auprès du secteur CITES de l'OSAV plusieurs magasins vendant des vestes ornées de fourrure, dont l'étiquetage n'était pas conforme à l'ordonnance sur la déclaration des fourrures entrée en vigueur le 1er mars 2014.

Les infractions documentées par des photos visaient notamment les articles 3 à 5 de l'ordonnance, à savoir une mauvaise appellation de l'espèce animale utilisée et l'absence d'information sur le type de détention et la méthode d'abattage utilisée. Ces absences sont évidemment volontaires de la part des commerces. Il est préférable de vendre un manteau sans indication plutôt que de devoir informer le consommateur que ce qu'il envisage de porter, provient d'un animal misérablement détenu dans une cage grillagée et mis à mort par électrocution. On regrette à ce titre le total manque de transparence de l'OSAV qui



Exemple d'étiquetage non conforme à l'ordonnance dans l'un des magasins « 1906 by Angelo ». Le manteau sur la photo mentionne la présence de fourrure de Coyote sur la bordure de la capuche, sans autre indication.

refuse d'informer sur la suite donnée aux dénonciations. Il n'est pas possible de savoir, au prétexte de protection des données, quelles sanctions pénales ont été infligées à ces commerces, conformément à l'art.12 de l'ordonnance. En fait, il n'est même pas possible de savoir si un collaborateur de l'OSAV a fait l'effort de sortir de son bureau pour se rendre dans l'un des magasins dénoncés.

Soutien aux méthodes substitutives

Projets

La LSCV a poursuivi son soutien au développement d'un modèle in vitro en trois dimensions. Ce modèle issu à 100% de cellules tumorales humaines, permettra notamment de tester l'efficacité et la toxicité de nouvelles thérapies contre le cancer du poumon.

La LSCV s'est également associée à l'association Pro Anima pour soutenir un complément d'étude demandé par l'EURL-ECVAM (European Union Reference Laboratory for alternatives to animal testing), afin de permettre la validation d'un nouveau test remplaçant les animaux lors de tests de toxicité systémique orale aiguë.

InterNiche

La LSCV a renouvelé son soutien financier en 2016 au réseau international InterNICHE, qui œuvre pour le remplacement des animaux dans l'enseignement. Le rapport d'activité d'InterNiche lié au financement de la LSCV est publié en fin de rapport, p.8.

Revue ALTEX

Principale revue scientifique traitant des méthodes substitutives, elle est éditée en anglais et allemand, et diffusée par abonnement dans le monde entier en

version papier ou électronique. Daniel Favre est membre de son Comité directeur depuis la création d'ALTEX Edition fin 2006.

Aide aux étudiants

La Ligue a reçu dans ses bureaux plusieurs étudiant(e)s souhaitant faire un travail sur le thème de l'expérimentation animale. Le bureau a également répondu à plusieurs demandes et questionnaires transmis par des étudiants ou jeunes en formation.

Course Run4science pour le soutien aux méthodes substitutives

La course initiée par la jeune association Run4science s'est déroulée avec succès le 12 juin 2016 dans la campagne genevoise. La LSCV a contribué financièrement à l'organisation de la course et a pris en charge une partie logistique de son organisation. Ce sont des semaines de travail qui ont été récompensées par l'enthousiasme des participants à cette journée dédiée au sport et à la promotion des méthodes de remplacement. Les frais d'inscription des coureurs ont permis de lever CHF 5000.- pour récompenser un projet novateur dans ce domaine. Ce montant a été porté à CHF 25'000 grâce à un financement supplémentaire des



organisations LSCV et ATRA. Les dossiers permettant aux groupes de recherche de postuler pour l'obtention du prix ont été envoyés en décembre 2016. Le projet retenu fera l'objet d'une remise de prix publique en avril 2017. La deuxième édition de la course a d'ores et déjà été agendée au 11 juin 2017.



Expérimentation animale

Berne - Référendum contre les nouvelles animaleries de l'Université

Suite au dépôt le 11 mai 2015 des 13'000 signatures validant notre référendum lancé contre la construction par l'Université de Berne de nouveaux laboratoires expérimentaux et animaleries, la votation populaire concernant ce crédit de construction a été fixée au 28 février 2016. La campagne de votation menée conjointement par la LSCV et les organisations partenaires GrünAlternative, GPB-DA, Tier im Fokus (TIF), ATRA et AGSTG a débuté en janvier 2016. Des dizaines de milliers de flyers ont été distribués, et de nombreuses actions ont été menées pour inciter la population à rejeter cette nouvelle construction. Malheureusement, malgré la tenue de multiples stands, projection de films, annonces dans les cinémas et transports publics, plus de 70% de la population a finalement plébiscité ce nouveau centre expérimental ! Un immense merci malgré tout aux 110'440 votants qui ont rejeté ce projet.

Expérimentations sur les primates à l'Université et l'ETH de Zürich

Une manifestation a été organisée le 4 septembre au départ de la gare de Zürich jusqu'à l'ETH. La police qui entendait limiter autant que possible l'impact de la manifestation en la limitant à 70 personnes et en interdisant l'utilisation des voies de circulation et l'accès au parvis de l'ETH peut être remerciée par les expérimentateurs.



Les 50'000 signatures de la pétition « Stop aux expériences sur les primates ! » lancée par la LSCV, l'ATRA et l'AGSTG, ont été remises le 31 octobre au Président du Grand Conseil zurichois Rolf Steiner. Objectif : que l'exécutif zurichois interdise à l'université d'expérimenter des singes et encourage le développement des méthodes de remplacement.

Les organisations Zürcher Tierschutz, Tier im Recht, AnimalTrust et Pro Tier étaient également présentes à l'Hôtel de ville de Zürich ainsi que plusieurs médias qui ont relayé cette action.

Bâle - Rassemblement pour la journée mondiale des animaux de laboratoires

La LSCV a ciblé le 23 avril ELANCO, filiale de l'entreprise pharmaceutique Eli Lilly. Après avoir fermé son centre de recherche de Saint-Aubin à Fribourg et liquidé une partie de ses animaux, alors que de nombreuses organisations s'étaient proposées pour les adopter, ELANCO a transféré une partie de ses activités dans son centre bâlois à Schwarzwaldallee. Malgré le froid et les fortes pluies, une centaine de personnes se sont réunies sur la Claraplatz, puis ont défilé jusqu'au siège d'Elanco pour un happening.

La LSCV a également interpellé Thomas Cueni, directeur de l'Interpharma, qui est l'association qui regroupe les principales entreprises pharmaceutiques suisses, dont Eli Lilly. L'interpellation portait sur l'hypocrisie de la « Charte pour la protection des animaux » édictée par l'Interpharma, pratique pour dorer son image auprès du public et des médias mais dont ses membres n'ont que faire. A l'exemple d'Elanco et de son abattage inutile d'animaux. L'Interpharma a contesté toute infraction à sa charte

mais est restée muette à notre demande de rendre publics les rapports officiels pouvant informer sur le réel devenir des animaux de Saint-Aubin.

Allemagne - Rassemblement à Tübingen (DE) contre les expériences sur les singes à l'institut Max Planck

La LSCV a cofinancé avec les organisations Soko Tierschutz, Politik für Tierrechte et WEEAC Switzerland le déplacement en bus de militants allemands pour ce rassemblement qui s'est déroulé le 28 mai.

Botox Action Week

Journée d'action et d'informations sur le Botox à l'échelle européenne le 23 juillet par les associations membres de l'ECEAE. Chaque année, des centaines de milliers d'animaux meurent dans de terribles souffrances pour la production de produits anti-rides à base de toxine botulique, plus connus sous le nom générique de « Botox ». La LSCV a édité de nouveaux dépliants pour cette occasion ainsi qu'une carte postale que chaque personne visitant un stand LSCV peut remplir et envoyer au siège zurichois de la société japonaise EISAI. Des actions online depuis la Suisse alémanique ont également été menées pour inciter cette société à développer un test alternatif pour la production de son produit NeuroBloc, à base de toxine botulique B.

Genève - Lancement de deux initiatives populaires cantonales

La LSCV a lancé le 20 décembre 2016 deux initiatives. La première initiative, constitutionnelle, intitulée « Pour une meilleure recherche médicale », vise à contraindre l'Etat à soutenir financièrement le développement de nouvelles méthodes de recherche sans animaux. La seconde initiative, législative, intitulée « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale » vise à donner de nouvelles prérogatives à l'actuelle commission sur l'expérimentation animale et à renforcer son indépendance vis-à-vis de l'autorité. Un total de 18'000 signatures de personnes suisses et ayant le droit de vote à Genève sont à réunir dans un délai de 4 mois afin de pouvoir déposer les initiatives auprès de la Chancellerie. Et envisager une votation populaire sur ces deux thèmes. 100 animaux meurent chaque jour dans les laboratoires de l'université de Genève ! Un dépliant tout ménage contenant les initiatives a été distribué entre Noël et Nouvel An dans les 225'000 boîtes aux lettres genevoises afin d'informer la population de leur lancement.



Autres stands et manifestations

La LSCV et les associations Tier im Fokus et Wildtierschutz Schweiz ont organisé le 13 février à Thoune une manifestation à l'occasion du plus grand marché en Suisse sur la chasse et la fourrure.



La LSCV a aussi tenu plusieurs stands à Genève, à l'invitation d'autres organisations. Notamment le 27 août à l'occasion de la Marche contre le spécisme organisée par l'association PEA ; le week-end du 9 et 10 septembre pour le lancement de la campagne Léman de Sea Shepherd et le 24 septembre à l'occasion de la Marche Globale pour les Eléphants, Rhinos et Lions. Cette marche organisée simultanément dans plus de 100 villes coïncidait avec le début de la COP17 de la CITES à Johannesburg. Un dernier stand a été tenu le dimanche 16 octobre lors de la fête d'automne du refuge la Bouche qui rit à Martigny (Valais).



4 octobre - Journée mondiale des animaux

A l'occasion de la Journée mondiale des animaux, instaurée en 1931, jour de la Saint-François-d'Assise, la LSCV a organisé une distribution de flyers au centre-ville de Fribourg en mémoire des 3'650'000 porcs, bovins, moutons, chèvres, chevaux et poules abattus chaque année en Suisse pour notre consommation.



Stands Fourrure-Foie gras

La LSCV a organisé trois stands à Genève les 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre pour soutenir la campagne « PKZ sans fourrure » et sensibiliser les consommateurs aux souffrances infligées aux animaux pour la production de foie gras. A cette occasion, des toasts de Faux gras, qui est un pâté végétal distribué par l'association belge de protection des animaux GAIA, ont été offerts aux passants durant ces journées. Le Faux gras, dont le goût est assez proche des terrines de foie, a été apprécié par de nombreux passants. A cette occasion, des bulletins permettant de commander des boîtes de Faux gras auprès de la LSCV ont été distribués. Le remplacement de l'huile de Palme par l'huile de coco dans la composition du produit a aussi contribué au succès des dégustations.



Pour des Automnales sans fourrure ni foie gras

A l'occasion de la grande foire genevoise « Les Automnales », la LSCV a essayé, sans succès, de prendre contact avec les organisateurs concernant la présence de plusieurs stands de vente de fourrures et foie gras. Des militants ont alors spontanément mis sur pieds des happenings dans les rues durant toute la durée de la Foire qui s'est tenue du 11

au 20 novembre. Une pétition pour des Automnales sans cruauté animale a été lancée et a réuni plus de 25'000 signatures. Nouvelle prise de contact, toujours sans succès, avec la directrice des Automnales pour lui remettre les signatures. Une partie des militants s'est alors rendue à la foire le 19 novembre pour lui remettre en main propre les pétitions signées. Ce qui nous vaudra quelques jours plus tard un courrier comminatoire des Automnales, nous accusant de propager de fausses informations et nous menaçant de suites juridiques. Menaces en l'air et simple tentative d'intimidation, nos informations étant au contraire factuelles et documentées.

Une deuxième pétition lancée le 14 novembre et qui a recueilli en quelques jours 880 signatures manuscrites, a été déposée le 25 novembre au secrétariat du Grand Conseil, à l'attention des députés et du Conseil d'Etat. L'objectif étant de faire inscrire une nouvelle disposition visant à prohiber sur l'ensemble du site de Palexpo - qui accueille les Automnales et dont l'Etat de Genève est l'actionnaire majoritaire - la promotion



et la vente de tout article contenant des matières animales issues de modes de production contraires aux dispositions légales de notre pays.

Autres soutiens

La LSCV a soutenu et diffusé la pétition « Obligation de Castration des Chats libres de leurs Déplacements » lancée par les organisations alémaniques Network for Animal Protection (NetAP) et Stiftung für das Tier im Recht (TIR). De nombreuses signatures ont été récoltées sur les stands et par sa diffusion dans le journal. L'Art. 25 al. 4 OPAn exige du détenteur d'un animal de « prendre les mesures que l'on peut raisonnablement exiger de lui afin d'empêcher une reproduction excessive de ses animaux ». La pétition vise à compléter l'article de l'OPAn par la formulation suivante : « Les chats domestiques libres de se déplacer de manière non contrôlée sont à faire castrer par un vétérinaire ».



Lancée à Bâle-Ville par le collectif Sentience Politics, l'initiative populaire cantonale « Des Droits fondamentaux pour les primates » vise à modifier la constitution bâloise en y inscrivant le droit pour les primates non humains à l'intégrité physique et psychique (art. 2, let.c (nouveau)). Pour autant que l'initiative aboutisse et qu'elle soit par la suite approuvée par la population, cela signifie que l'industrie pharmaceutique bâloise devra cesser ses expériences sur les primates. Le zoo de Bâle pourra continuer à en détenir sous certaines conditions (environnement et détention conformes aux besoins de l'espèce, interdiction de faire de la reproduction, etc.). La LSCV soutient activement cette initiative qui est un premier pas vers une reconnaissance de la notion de droits pour les animaux.

La LSCV et le Tierrechtsgruppe Basel ont organisé le 19 septembre une conférence publique avec deux membres du mouvement américain « No New Animal Lab ». L'objectif était de nouer des contacts et partager des informations sur la campagne No New Animal Lab lancée en 2014 et qui est devenue l'une des plus importantes campagnes aux Etats-Unis pour la libération des animaux.

www.animaux-parlement.ch

Le site a été mis à jour et réactualisé suite aux élections fédérales d'octobre 2015. Les nouveaux objets parlementaires traitant du thème des animaux ont été enregistrés. Malheureusement nous manquons de ressources pour actualiser les données en continu. Un des objectifs 2017 est de reprendre la gestion du site, afin qu'il devienne un outil de travail efficace pour chaque personne désirant savoir qui, au parlement fédéral, est favorable ou opposé à une meilleure protection des animaux.

Action contre les animaux dans les cirques

La campagne contre le nouveau spectacle du cirque Royal qui exhibe des lions a démarré dès le début de la tournée du cirque en Suisse alémanique en

mars 2016. Coordonnée par Benjamin Frei, elle consiste à suivre le cirque dans ses déplacements et à distribuer des informations au public avant chaque représentation. Des distributions ont eu lieu en mars en Thurgovie, Argovie, Berne et Saint-Gall. En avril à Thoune, Soleure, Berne (Bienne), Bâle-Campagne et Bâle-Ville, avec un rassemblement d'une centaine de personnes le 30 avril sur la Claraplatz. Le défilé a rejoint la Messeplatz où se trouvait le Cirque Royal. Ces actions ne sont pas du goût du cirque, qui crie au harcèlement et publie des flyers pour dénoncer les manifestations et vanter les bonnes conditions de vie de ses lions en cage. La police a aussi procédé à plusieurs reprises à des actions abusives pour tenter d'intimider les manifestants ou restreindre leur droit à la liberté d'expression. Mention spéciale à la police argovienne et bernoise pour avoir retiré sans explications des autorisations délivrées et établi des périmètres d'interdiction de manifestation.

La campagne s'est poursuivie en mai avec de nouvelles actions visant également les cirques Gasser Olympia et Nock en Argovie, Soleure, Berne et Zürich, en juin à Saint-Gall, Glaris et Uri, en juillet à Zürich, en août en Thurgovie, Saint-Gall et Argovie, en octobre à Zürich. En mai 2016, la Fédération des vétérinaires d'Europe demandait l'interdiction complète de la présence d'animaux sauvages dans les cirques européens.

Fribourg - librairie-café « Happy Books »

Après plus d'une année et demie de procédures administratives absurdes et qui n'aboutissaient à rien, nous avons décidé d'ouvrir l'espace café-restaurant végétalien de notre librairie sans l'autorisation attendue. L'inauguration du lieu s'est déroulée le samedi 15 octobre et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs. La librairie-café est ouverte depuis cette date chaque semaine du jeudi au samedi de 10h00 à 18h00 et propose une cuisine chaude de 12h00 à 15h00. Bien qu'aucune publicité n'ait été faite, nous avons rapidement accueilli toujours plus de monde et sommes sou-

vent complets pour le service de midi. Nous changeons chaque semaine de menu, tout en restant dans une cuisine traditionnelle, mais sans produits d'origine animale. L'objectif étant de montrer qu'il est possible de se nourrir avec plaisir tout en excluant de son alimentation certains ingrédients et produits pour des raisons éthiques. La vente ou prêt de livres contribue aussi à faire porter notre message. La librairie a été mise plusieurs fois gratuitement à disposition pour des événements en lien avec la protection des animaux, comme des réunions et des ateliers. On ne sait pas si c'est le fait d'avoir ouvert sans autorisation qui a accéléré le traitement de notre dossier, mais toujours est-il que l'autorisation et la patente nous permettant d'offrir un service de restauration nous ont été délivrées quelques mois plus tard !

Genève - Projet de réintroduction de la chasse

Le projet démarré en 2015 par le Conseil d'Etat Luc Barthassat se poursuit, avec l'objectif de mandater des chasseurs pour tirer les animaux d'ici 2017 ou 2018. Si rien ne vient gêner son calendrier. La LSCV et l'association SOS Chats Meyrin s'opposant depuis le début à son projet, le Conseil d'Etat a décidé de passer en force, ordonnant en toute illégalité l'abattage de 10 chevreuils au printemps 2016 et de plusieurs cormorans au dessus d'un étang réservé à la pêche - et régulièrement repoissonné par son Département -, coupables de manger les poissons destinés aux pêcheurs ! En parallèle, 18 députés PLR du Grand Conseil genevois ont déposé le 16 décembre un projet de loi (PL 12043) visant à supprimer la commission de régulation de la faune, composée de représentants des organisations de protection des animaux et de la nature, qui a la possibilité s'opposer aux tirs voulus par le Département. Une fois la commission supprimée, Luc Barthassat aura le champ libre pour finaliser son projet de faire appel aux chasseurs genevois. La LSCV a mandaté un avocat pour attaquer juridiquement les tirs effectués par le DETA et faire enterrer le projet de loi déposé par les députés PLR.

Nourriture pour chiens et chats non testée sur les animaux

Notre projet de distribution de produits non testés pour nos membres à tarif préférentiel a pu être lancé en avril grâce à un partenariat avec le site de vente en ligne Cro'shop.

Après une année d'activité, le bilan est assez mitigé. Si le volume des commandes est tout juste assez élevé pour amortir les coûts de fonctionnement, il ne permet pas de pérenniser cette activité. Ce service a été lancé pour permettre aux membres LSCV de se fournir en aliments non testés sans que cela coûte plus cher que d'acheter des aliments conventionnels en grande surface. La contrainte étant que les livraisons par la LSCV ne s'effectuent que deux fois par mois, ce qui oblige à planifier ses commandes. C'est évidemment moins pratique que d'acheter des produits dans un magasin selon ses besoins. A priori, ce service mis en place par la LSCV n'est pas jugé suffisamment intéressant. A moins que les commandes soient plus nombreuses, il sera probablement supprimé, ce qui nous permettra de dégager du temps pour d'autres activités.

Journal LSCV et annonces

Comme chaque année, nos membres ont été informés des actions en cours par le biais des quatre éditions annuelles de notre journal.



Huit annonces ont été publiées à tarifs préférentiels dans les hebdomadaires Elle et Paris Match, sur le thème de l'expérimentation animale et la fourrure. Un spot a été diffusé dans les cinémas bernois en février pour soutenir notre campagne de votation contre les nouvelles animaleries de l'Université de



Aide aux refuges et campagnes de castration

La Ligue soutient chaque année une vingtaine de refuges ou centres de soins pour animaux, et finance des campagnes de castration et stérilisation de chats errants. En 2016, le montant consacré à ces actions a été de CHF 106'539.- dont CHF 12'741.- pour les campagnes de castration et prise en charge de frais vétérinaires. Toutes ces aides sont délivrées après discussion de chaque cas et approbation de la majorité des membres du Comité national. La plupart des aides sont octroyées à des refuges connus de longue date, pour lesquels la Ligue peut assurer la bonne utilisation des dons perçus. Suzann Karagöz s'occupe également depuis de nombreuses années de la campagne de stérilisation et castration de chats errants du canton de Genève. Les animaux sont castrés et marqués à l'oreille avant d'être relâchés sur leur lieu de capture, puis régulièrement nourris par la suite. Outre Genève, les aides octroyées par la Ligue pour les campagnes de stérilisation concernent principalement les cantons de Neuchâtel, Tessin et Valais.

Pour soutenir le refuge bernois de l'Arche Samar, qui sauve et soigne des

animaux dits de rente, la LSCV a parrainé le porc « Ami », né en 2011. Une partie du Comité national est allée visiter ce refuge en date du 4 octobre.

Site Internet www.lscv.ch

Le site internet a enregistré en moyenne la visite journalière de 700 internautes, soit environ 100 de plus qu'en 2016, pour une moyenne de 22'000 visites mensuelles. Les pages les plus consultées concernent les aliments pour animaux domestiques et les produits cosmétiques non testés sur les animaux. Le site étant consultable en français, allemand et italien, 34% des visites proviennent de Suisse.

Facebook - Twitter

Le compte Twitter en allemand et nos deux pages Facebook en français et allemand sont bien suivies. Elles nous permettent d'informer rapidement sur de nouveaux événements, tenues de stands ou informations sur la protection des animaux. La page FB en allemand est gérée par la représentation allemande de la LSCV. La page en français, par la représentation romande.

Newsletter

Plusieurs Newsletter ont été envoyées, selon l'actualité des cantons. Il est possible de s'y inscrire via un formulaire de contact sur notre site internet.

Mailing de nos cartes

Petit changement en 2016, puisqu'à la place de cartes postales, c'est notre journal de mars qui a été distribué à nos 20'000 adresses de donateurs en début d'année. Le mailing cartes a été adressé à 20'000 nouvelles adresses, en vue de faire connaître la LSCV. Un deuxième mailing a été effectué au mois d'octobre.

Conclusion

Toutes ces actions ont été possibles grâce au soutien financier de nos membres et au dévouement des militants qui s'engagent à nos côtés. Sans vous, sans eux, rien n'est possible. Alors un immense merci à toutes et tous!

Luc Fournier, Président





InterNICHE

Rapport d'activité 2016

L'année 2016 s'est achevée sur de nouvelles avancées pour InterNICHE, qui s'efforce de conduire au remplacement de l'expérimentation animale et d'instaurer un enseignement sans cruauté. Les réalisations de notre réseau sont désormais reconnues à l'échelle internationale.

InterNICHE est un réseau international regroupant des étudiants et des professeurs militant pour le remplacement des animaux dans la recherche et l'enseignement. Fondé en 1988 sous le nom d'EuroNICHE, ce réseau s'est rebaptisé InterNICHE en 2000 après avoir étendu ses activités en s'engageant dans des projets internationaux. InterNICHE dispose aujourd'hui de coordinateurs d'activité dans une trentaine de pays. La LSCV soutient financièrement d'InterNICHE depuis de nombreuses années. Elle diffuse notamment en Suisse le livre « From Guinea Pig to Computer Mouse ». Cette publication regroupe plus de 500 méthodes pouvant remplacer les animaux dans l'enseignement.

Iran

L'association iranienne contre la vivisection (IAVA), organisation partenaire d'InterNICHE en Iran est une petite structure mais elle est active et la seule en Iran qui agisse contre l'expérimentation animale. Elle mène son activité dans un environnement difficile où faire campagne n'est pas une pratique courante et où les animaux, notamment les chiens, sont souvent perçus de façon très négative. L'association, dont les membres sont essentiellement des universitaires, a mené campagne avec succès pour encourager le remplacement par les alternatives en travaillant avec des écoles vétérinaires, entre autres, depuis sa création il y a six ans par le Dr Ramak Roshanaie, contact national d'InterNICHE.

IAVA a organisé des séminaires et des expositions multimédias consacrés aux alternatives proposées par InterNICHE dans des universités et lors de conférences universitaires partout en Iran. En 2016, elle a mis en place le premier comité universitaire sur les droits des animaux et s'est appliquée à convaincre



les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Sciences de faire évoluer le système éducatif à l'échelle nationale. La traduction du site Internet d'InterNICHE en persan se poursuit afin de populariser l'enseignement éthique et d'accompagner les enseignants et les étudiants. Le remplacement de l'animal a été réalisé dans un certain nombre de travaux pratiques d'anatomie, de pathologie, de physiologie, de pharmacologie, de

toxicologie et de chirurgie grâce à l'utilisation de logiciels, d'appareils d'auto-expérimentation, et à la mise en place d'un programme de don d'organes de cadavres d'animaux d'origine éthique. Les militants ont également libéré et placé des animaux utilisés ou prévus pour des expériences dans plusieurs écoles vétérinaires. Cela implique généralement d'acheter l'animal ou d'être autorisé à l'emmener.

Amérique du Nord

La planification, la rédaction, le montage et la campagne de financement permanente se poursuivent concernant les grands projets d'InterNICHE, y compris le film sur les alternatives vétérinaires, l'ouvrage collectif sur les études de cas, et la prochaine grande conférence. Une stratégie quinquennale pour la mise en œuvre d'un projet potentiel ambitieux visant l'Amérique du Nord a également été élaborée par Nick Jukes, coordinateur d'InterNICHE, et par le Dr Olivier Berville, notre contact national au Canada, avec le concours des membres d'InterNICHE. Si la campagne de financement est un succès, le projet permettra non seulement de réaliser des avancées majeures au Canada et aux États-Unis, mais il fournira un modèle d'action et sera susceptible d'être appliqué à l'échelle internationale grâce à la réalisation du film et du recueil collectif d'études de cas, et la mise en place d'autres nouvelles ressources.

Prêt d'alternatives

Le système de prêt d'alternatives d'InterNICHE géré par Mariana Vieira Crespo, notre nouveau contact national au Portugal, a mis à disposition des lots d'alternatives pour des essais et des présentations lors d'événements qui se sont tenus en France, en Suisse, en Croatie, en Allemagne, au Danemark et au Portugal. Nick Jukes est intervenu en tant que conférencier et démonstrateur au cours de certains d'entre eux. D'autres systèmes de prêts, gérés par les contacts nationaux d'InterNICHE ou ses partenaires, sont implantés à travers le monde et utilisés dans les régions concernées. Il s'agit notamment de pays tels que la Russie, le Pérou, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Inde. Il est désormais nécessaire de recueillir des fonds pour actualiser et enrichir le contenu de ces systèmes de prêts.

Base de données en ligne

Plus de cinquante nouvelles alternatives, principalement des modèles et des logiciels, ont été ajoutées à la base de données en ligne Alternatives d'InterNICHE en 2016. Le potentiel croissant des applications Android et iPhone comme options conjuguées aux ressources en ligne est reconnu. Grâce



aux négociations qu'il a menées avec des universités, Dmitry Leporsky, notre gestionnaire de la base de données Alternatives et également notre contact national en Ukraine, a contribué à réaliser de nombreux remplacements. En 2016, trois nouveaux accords avec des universités ont permis de remplacer près de 1800 vertébrés et invertébrés utilisés annuellement en physiologie et dans d'autres cours pratiques.

De nouveaux remplacements seront réalisés en 2017 lorsque le logiciel que développe Dmitry en collaboration avec Vadim Danko et Maxim Kolonok, les partenaires d'InterNICHE en Russie, et plusieurs enseignants, sera prêt pour son lancement. Il offrira un potentiel de remplacement important dans le domaine de la physiopathologie qui implique souvent des expérimentations cruelles sur les animaux, mais pour lesquelles il existe très peu d'alternatives. Ce logiciel sera largement distribué par InterNICHE et sera disponible gratuitement afin d'encourager sa diffusion et son utilisation.

Dmitry s'est également rendu en Biélorussie en 2016. Avec les nouveaux partenaires d'InterNICHE en Russie, il a été en mesure de faire don à une université de cinq ordinateurs remis à neuf qui permettront, dans le cadre d'un nouvel accord, le remplacement annuel de près de 400 souris. En cours d'année, une première visite a eu lieu au Kazakhstan où s'est tenu un séminaire réunissant des enseignants exerçant dans tout le pays. Suite à cette action de sensibilisation préliminaire, un plus grand événement au rayonnement régional sera organisé en 2017 avec Nick Jukes au Caucase et en Asie centrale. Les pays visités seront probablement l'Arménie, la Géorgie, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.



Croatie

Un séminaire d'une journée entière sur les alternatives destiné au gouvernement de la Croatie et à des comités d'éthique a été organisé en Croatie conjointement par InterNICHE, l'organisation partenaire Animal Friends Croatia et le ministère de l'Agriculture. Des participants venus de tout le pays y ont assisté, y compris des responsables ministériels, des enseignants et des représentants de comités d'éthique locaux rattachés à différentes universités. Des progrès encourageants ont été réalisés en Croatie au cours des deux dernières années parce que les universités et les comités d'éthique considèrent les alternatives plus sérieusement et refusent certaines demandes d'expérimentations cruelles sur les animaux. Ils s'inspirent de la loi sur la protection des animaux de 2006 et du projet d'une nouvelle loi sur la protection des animaux reflétant la directive 2010/63/UE de la

Commission européenne qui inclut désormais l'éducation et la formation. La maltraitance animale dans l'éducation primaire et secondaire est déjà interdite en Croatie. La collaboration entre InterNICHE et Animal Friends se poursuivra avec pour objectif d'interdire l'expérimentation animale maltraitante dans l'enseignement supérieur.

Serbie

Les avancées concernant la mise en œuvre du remplacement en Serbie ainsi que des considérations sur les possibilités et les défis liés aux comités d'éthique ont été étudiées durant le séminaire lors de la communication du Dr Katarina Novaković membre d'ORCA, organisation partenaire d'InterNICHE. Grâce au concours actif du Dr Novaković après une période d'activisme social progressiste dans le pays, l'ancien président serbe Boris Tadić a signé en 2005 la résolution ORCA sur le bien-être des animaux qui a donné lieu à la première loi sur la protection des animaux adoptée en 2009. L'article 44 de la loi stipule que l'expérimentation animale est interdite dans les écoles primaires et secondaires ainsi que lors des études de premier cycle. Le texte de cet article a été rédigé afin de refléter étroitement la politique d'InterNICHE.

Le Dr Novaković a mis en place un large éventail d'activités pour mener campagne en 2016 qui comprenait notamment des travaux de comités d'éthique et un refus d'accorder des autorisations d'effectuer des expériences et des dissections, un programme de sensibilisation auprès des universités non agréées et non conformes, ainsi que des actions de persuasion. En 2017, le Dr Novaković continuera à recueillir des données sur l'utilisation des animaux, à coordonner la formation de non-spécialistes au niveau national au sujet des comités d'éthique, et à défendre l'article 44 lors du prochain réexamen de la loi. Les ressources développées en Serbie sont maintenant partagées avec les participants en Croatie. Il s'agit notamment d'un manuel pour les travaux pratiques en physiologie réalisé par la Faculté de médecine de l'Université de Belgrade. Cette publication oriente l'apprentissage de la physiologie par le recours à toute une gamme d'alternatives. Maja Orešković Igrićen Croatie et le Dr Novaković en Serbie sont désormais les contacts nationaux d'InterNICHE dans ces deux pays.



Allemagne

Le Dr Hans Braun de l'Université de Marbourg a présenté les dernières mises à jour de la série de logiciels d'alternatives Virtual Physiology. InterNICHE a favorisé l'utilisation de SimNerv, SimMuscle et de ses autres laboratoires virtuels depuis leur développement au début des années 1990, et s'engagera bientôt dans une promotion de grande envergure. Les universités doivent acheter les logiciels, mais ses auteurs ont généreusement mis gratuitement à disposition des étudiants leurs versions complètes. SATIS, organisation partenaire d'InterNICHE, travaille avec PETA pour mettre à jour le classement éthique SATIS des universités allemandes. Cette base de données dresse un état des lieux de la situation au niveau national de l'expérimentation animale et de l'utilisation des alternatives, et examine la possibilité de faire valoir ses droits à l'objection de conscience.

France

Une campagne est menée pour remplacer l'utilisation des animaux par des alternatives dans une école de médecine française de premier plan spécialisée dans la chirurgie expérimentale, et un débat sur la dissection dans les écoles est en cours. Une interdiction partielle a conduit à un certain nombre de rempla-

cements, mais chaque enseignant a le choix d'utiliser ou non des animaux. Des efforts constants sont déployés pour convaincre le ministère de l'Éducation d'interdire toute dissection animale dans les écoles, et une nouvelle organisation de professeurs de biologie a été créée pour promouvoir un enseignement éthique. Certains groupes d'étudiants ont emprunté des alternatives à InterNICHE. Le bien-être animal semble être désormais pris plus au sérieux en France comme en témoigne le Congrès sur le remplacement des animaux et les alternatives organisé par plusieurs politiciens français.

Portugal

Un séminaire d'une journée sur les alternatives en matière d'éducation et de formation a été organisé par InterNICHE à l'Université de Porto au Portugal. L'événement avait pour but de soutenir le processus de remplacement qui avait été mis en place par des enseignants, mais auquel font obstacle d'autres enseignants et l'administration universitaire.

Nick Jukes et Mariana Vieira Crespo soutiennent un groupe d'étudiants d'une université de Lisbonne qui s'efforce d'empêcher l'achat de nouveaux chiens qui seraient utilisés par les étudiants pour se doter d'une compétence clinique et d'une pratique chirurgicale. Ce groupe s'active également à récupérer et à placer les vieux chiens sur lesquels on a effectué des expériences pendant de nombreuses années, et à faire la démonstration d'alternatives empruntées au système de prêt d'alternatives d'InterNICHE. Un mannequin canin a déjà été acheté par l'université, mais InterNICHE tente de persuader celle-ci de mettre en œuvre un remplacement intégral et lui offre son soutien.

Brésil

Les avancées réalisées au Brésil comprennent deux succès majeurs : d'une part, l'adoption d'une loi nationale qui autorise formellement à faire valoir son droit à l'objection de conscience face à la maltraitance animale telle que les expériences sur les animaux ; d'autre part, la campagne actuelle pour interdire l'expérimentation animale dans l'enseignement et la formation à l'échelle nationale. Afin de soutenir l'appel à l'interdiction, InterNICHE a organisé l'envoi de lettres d'appui partout dans le monde, signées par des organisations, des hauts responsables et des enseignants qui, soit encouragent les alternatives de remplacement, soit n'utilisent que ces dernières. Elles ont été remises à CONCEA, l'agence gouvernementale qui contrôle l'expérimentation animale. Par ailleurs, un courrier détaillé d'InterNICHE a également été présenté à la conférence nationale de CONCEA. En raison du chaos politique qui règne au Brésil, les décisions sur la proposition d'interdiction ont été reportées au mois de mars 2017. Le Dr Róber Bachinski, à l'origine de ces initiatives et de bien d'autres, est le nouveau partenaire d'InterNICHE au Brésil après de nombreuses années de collaboration informelle.

Afrique du Sud

Le partenaire d'InterNICHE, la NSPCA, a conçu son propre modèle d'anatomie de base du rat et mis sur pied un système de production et de distribution pour la diffusion de ce modèle aux écoles et aux établissements d'enseignement supérieur. Le développement d'un modèle avancé de grenouille est également en cours. Les alternatives seront disponibles à la vente dans le monde entier avec le soutien d'InterNICHE. La NSPCA a également réalisé des enquêtes dans des écoles et des universités concernant les alternatives afin de mieux comprendre les besoins et d'aider à soutenir le processus de remplacement et sa mise en œuvre.

Égypte

Le vétérinaire Fawzy Elnady de l'Université du Caire, qui a mis au point la technique Elnady pour une conservation peu coûteuse des tissus, continue de perfectionner sa méthode. Utilisant des cadavres d'animaux d'origine éthique provenant d'accidents mortels et de cliniques où l'animal n'a pu être sauvé, il a

construit un nouveau laboratoire de simulation afin d'enseigner aux étudiants l'anatomie, des compétences cliniques et la chirurgie. Certains spécimens préservés sont incorporés à des modèles plus complexes fabriqués à partir de matériaux artificiels, produisant ainsi de nouvelles alternatives telles qu'un modèle de dystocie de la vache. D'autres spécimens sont envoyés dans un nouveau centre de formation non universitaire créé avec l'aide d'InterNICHE, ce qui permettra aux étudiants d'acquérir une expérience pratique accrue et d'aider à l'abandon progressif de l'expérimentation sur animaux vivants qui se poursuit à l'université, notamment en chirurgie. Des vidéos de démonstration d'alternatives sont en ligne sur une chaîne YouTube, et de nouveaux articles universitaires sur cette méthode auxquels a contribué Nick Jukes ont été publiés.

Israël

Tamir Lousky a apporté son soutien à cinq étudiants objecteurs de conscience localisés dans tout le pays. Chacun d'entre eux est maintenant en mesure de poursuivre son cursus sans devoir effectuer des expérimentations animales et sans être sanctionné. Avec la société israélienne pour l'abolition de la vivisection (ISAV), InterNICHE Israël a également commencé à organiser une campagne médiatique importante à l'échelle nationale dans le but de faire cesser l'expérimentation animale dans tous les cours obligatoires de l'enseignement médical. Des travaux pratiques en physiologie et en chirurgie, en particulier pour la formation en traumatologie, existent encore dans deux des quatre écoles de médecine. La formation en traumatologie dispensée par les Forces de défense d'Israël (IDF) qui utilise des porcs vivants est également désormais critiquée. La campagne attirera l'attention sur des réflexions allant de l'action des médias sociaux jusqu'à la possibilité d'une action en justice.

Actions diverses

Le Dr Berreville, notre contact national au Canada, continue d'œuvrer avec d'autres groupes pour que l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) ait recours aux alternatives et qu'elle bannisse les expériences cruelles. Une pétition au niveau fédéral pour interdire ces expériences a également été diffusée. Le Dr Martha Gutiérrez, par-

tenaire d'InterNICHE en Argentine, travaille à l'élaboration d'une nouvelle loi sur la protection des animaux qui sera présentée au Congrès national en 2017, après révision. InterNICHE prendra part à ce processus. Au Royaume-Uni, une campagne a été organisée contre l'utilisation du renne sur un marché de l'université, et plusieurs étudiants à travers le pays ont fait valoir leurs droits à l'objection de conscience. De nouvelles demandes de renseignements sont en cours et de nouvelles collaborations ont été amorcées avec des enseignants issus de pays tels que le Maroc ou de régions d'Asie centrale qui s'intéressent aux alternatives, ou ont déjà recours à celles-ci.

Agenda 2017

InterNICHE a prévu de se rendre en Inde pour effectuer une tournée de conférences publiques, animer des réunions sur la création de laboratoires virtuels, et organiser des formations à l'échelle nationale, ainsi que des réunions approuvées par le gouvernement auxquelles participeront des conseils scientifiques. Il est possible que Africa Network for Animal Welfare (ANAW), l'organisation partenaire d'InterNICHE au Kenya, organise dans ce pays en 2017 un événement panafricain dont InterNICHE serait le co-organisateur. Nick Jukes présidera également une session au 10ème Congrès mondial sur les alternatives et l'utilisation des animaux dans les sciences de la vie (WC 10) qui se tiendra aux États-Unis en août 2017. InterNICHE proposera un certain nombre de soumissions pour présenter au congrès des communications axées sur le remplacement.

Nous remercions la LSCV et ses membres pour leur soutien indispensable au travail d'InterNICHE et de nos contacts nationaux, partenaires et collaborateurs. L'organisation et son réseau élargi ne pourraient pas militer pour le remplacement et l'enseignement éthique et parvenir à leur mise en œuvre sans la LSCV.



Sincères salutations,
Nick Jukes